

SICAV de droit français

LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2024

Société de Gestion : UBS LA MAISON DE GESTION

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit

UBS LA MAISON DE GESTION - 39 rue du Colisée - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	9
3. Rapport de gestion	10
4. Informations réglementaires	14
5. Certification du Commissaire aux Comptes	20
6. Comptes de l'exercice	26

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit: LMdG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 - Action EUR C

Initiateur du PRIIP: UBS LA MAISON de Gestion

Groupe du fabricant de PRIIP: UBS Europe SE

Société de gestion: UBS La Maison de Gestion

ISIN: FR0013413309

Site web: www.lamaisondegestion.com

Appelez le 0153052800 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de UBS LA MAISON de Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

UBS La Maison de Gestion est agréée en France sous le n° GP 04000042 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 18 décembre 2024.

En quoi consiste ce produit?

Type

LMdG Dolan McEniry US Corporate 2029 (ici, "l'OPCVM" ou la "SICAV") est une Société d'Investissement à Capitale Variable de droit français.

Durée

La SICAV a été créé pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs

L'objectif est de rechercher, sur l'horizon de placement recommandé, une performance supérieure à celle de l'obligation du Trésor américain de maturité 2029 majorée d'une prime de risque de crédit, mesurée par exemple par l'indice Markit CDX North America Investment Grade 06/29, cet indice est composé de 125 Credit Default Swap équipondérés d'émetteurs notés Investment Grade nord-américains.

L'objectif de gestion est fondé sur des conditions de marché au moment de l'ouverture du fonds et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment-là. En cas de souscriptions ultérieures, la performance dépendra des conditions de marché prévalant lors de ces souscriptions. Ces conditions ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. L'objectif de gestion ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de réinvestissement, de marchés ou de défaut, s'agissant d'un fonds buy & hold, si les risques énoncés se matérialisent de manière plus importante que prévue que les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

La SICAV cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale BBB- selon les agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ou de risque équivalent selon l'analyse du Gestionnaire) et de catégorie spéculative (de notation comprise entre BB+ et B selon l'une des agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ou de risque équivalent selon l'analyse du gestionnaire financier).

Il existe un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un des émetteurs en portefeuille ou de hausse de taux. Dans ce cas, l'objectif de performance pourrait ne pas être atteint. Les titres arrivant à échéance avant l'horizon de placement seront réinvestis aux conditions du marché en vigueur. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne préjuge pas de la performance de la SICAV. La catégorie d'action en euros n'est pas couverte contre les fluctuations du change. La SICAV met en oeuvre une stratégie de portage qui consiste à acheter des obligations et à les garder en portefeuille jusqu'à leurs maturités. A partir de la fin de la période de constitution initiale du portefeuille, l'actif est investi pour 90% minimum en obligations à taux fixe ou taux variable ayant une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2029 (maturité finale de l'instrument ou option de remboursement sur décision du porteur) exclusivement libellées en dollars. L'objectif est d'optimiser le taux actuarial moyen à l'échéance du 31 décembre 2029 en sélectionnant les émetteurs offrant les perspectives de rendement comparativement supérieures, si le scenario de la société de gestion se réalise et compte tenu de leurs risques. Les obligations dans lesquelles la SICAV investit sont émises par des emprunteurs publics ou privés ayant leur siège social ou le centre de leur activité économique aux États-Unis d'Amérique.

Dans la limite de 20% de l'actif net, le Gestionnaire pourra investir dans des obligations émises par des emprunteurs privés ayant leur siège social ou le centre de leur activité économique dans un autre pays développé mais libellées en US Dollars. Le Gestionnaire n'aura pas de limite ni de préférence par secteur d'activité.

Pour les souscriptions effectuées après la constitution du portefeuille de portage, le Gestionnaire investit dans des titres de maturité semblable à ceux présents dans le portefeuille, de sorte que la stratégie de la SICAV reste inchangée. La maturité effective de la SICAV étant prévue au 30 juin 2030, la SICAV pourra être gérée de manière prudente à partir du 31 décembre 2029 afin de faciliter sa fin de vie. La proportion des titres de catégorie spéculative de 30% représente son poids usuel dans le portefeuille. Toutefois, en cas de dégradation de notation de titres de catégorie Investment Grade en catégorie spéculative (dits à haut rendement) ou en raison de l'évolution des prix des sous-jacents, la proportion de titres High-Yield pourra atteindre 35% de l'actif net de la SICAV. Le Gestionnaire veillera lors de ses décisions de gestion à respecter la contrainte maximum de 30% de l'actif net en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marchés. La fourchette de sensibilité au risque de taux est comprise entre 0 et +5. La fourchette de sensibilité au risque de crédit est comprise entre 0 et +5. Il n'y a pas d'exposition au risque actions. Il n'y a pas d'exposition au risque de change sur la catégorie d'action libellée en USD. L'objectif de gestion est fondé sur des conditions de marché au moment de l'ouverture du fonds et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment-là. En cas de souscriptions ultérieures, la performance dépendra des conditions de marché prévalant lors de ces souscriptions. Ces conditions ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. L'objectif de gestion est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de réinvestissement, de marchés ou de défaut, s'agissant d'un fonds buy & hold, si les risques énoncés se matérialisent de manière plus importante que prévue que les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Affectation des revenus: capitalisation

Période de détention recommandée: jusqu'au 31/12/2029

Investisseurs de détail visés

Ce fonds s'applique aux investisseurs non professionnels avec une connaissance financière basique, qui peuvent accepter une possible perte sur le capital investi.

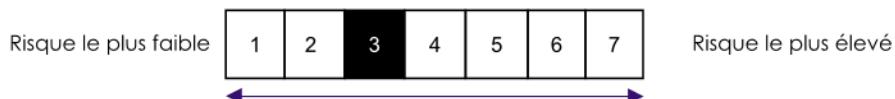
Dépositaire : CACEIS BANK.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français, gratuitement auprès de UBS La Maison de Gestion - 39 rue du Colisée - 75008 Paris - Tel: 01 53 05 28 00 - e-mail : contact@lamaisondegestion.com. Internet : www.lamaisondegestion.com

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/ rachats: Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour de calcul de la valeur liquidative jusqu'à 12 heures auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la valeur liquidative à cours inconnu datée de ce même jour et calculée en J+1. ; les règlements y afférents interviennent à J+2 (J étant le jour de centralisation).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la date du 31 décembre 2029.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. La description exhaustive des risques est disponible dans le Prospectus du Fonds.

Les autres risques auxquels le fonds peut être principalement exposé sont le risque de taux, le risque de crédit, le risque lié aux investissement sur des titres spéculatifs, le risque actions, le risque lié à l'utilisation de produits dérivés et le risque de change.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 3 années.

Exemple d'investissement: EUR 10 000.

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 470 EUR	3 770 EUR
	Rendement annuel moyen	-25,30 %	-17,72 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 100 EUR	9 180 EUR
	Rendement annuel moyen	-9,01 %	-1,69 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 070 EUR	11 250 EUR
	Rendement annuel moyen	0,66 %	2,38 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 570 EUR	12 780 EUR
	Rendement annuel moyen	15,67 %	5,03 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2019 et mai 2021.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le proxy entre novembre 2015 et juillet 2017.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2020 et août 2022.

Que se passe-t-il si UBS LA MAISON de Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
Coûts totaux	225 EUR	1 048 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,2%	1,8%
<i>(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,2 % avant déduction des coûts et de 2,4 % après cette déduction.</i>		
Composition des coûts		
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,5% du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 150 EUR
Coûts de sortie	0,0% du montant acquitté au rachat de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	0 EUR
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,6% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation.	60 EUR
Coûts de transaction	0,14% la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du montant que nous achetons et vendons.	14 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour cet OPCVM.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 3 années

Cette SICAV a été créé pour une durée de placement recommandée. Les demandes de rachat peuvent être effectuées dans les conditions prévues dans la rubrique souscriptions / rachats moyennant le paiement des éventuels frais indiqués le cas échéant et en fonction des délais et dates de centralisation également indiquées. Les Valeurs liquidatives de nos fonds sont disponibles sur www.lamaisondegestion.com/valeurs-liquidatives.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte relative à la société de gestion ou la documentation légale du fonds peut être adressée à l'adresse suivante : reclamation@lamaisondegestion.com

UBS LA MAISON de Gestion - Service conformité et contrôle interne 39 rue du Colisée, 75008 PARIS

Tel : +33 1 53 05 28 00

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires

Autres informations pertinentes

Vous pouvez télécharger les performances passées de nos Fonds depuis notre site internet :

[https://www.lamaisondegestion.com/performances](http://www.lamaisondegestion.com/performances)

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter au prospectus.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit: LMdG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 - Action USD D

Initiateur du PRIIP: UBS LA MAISON de Gestion

Groupe du fabricant de PRIIP: UBS Europe SE

Société de gestion: UBS La Maison de Gestion

ISIN: FR0013413291

Site web: www.lamaisondegestion.com

Appelez le 0153052800 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de UBS LA MAISON de Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

UBS La Maison de Gestion est agréée en France sous le n° GP 04000042 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 18 décembre 2024.

En quoi consiste ce produit?

Type

LMdG Dolan McEniry US Corporate 2029 (ici, "l'OPCVM" ou la "SICAV") est une Société d'Investissement à Capitale Variable de droit français.

Durée

La SICAV a été créé pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs

L'objectif est de rechercher, sur l'horizon de placement recommandé, une performance supérieure à celle de l'obligation du Trésor américain de maturité 2029 majorée d'une prime de risque de crédit, mesurée par exemple par l'indice Markit CDX North America Investment Grade 06/29, cet indice est composé de 125 Credit Default Swap équipondérés d'émetteurs notés Investment Grade nord-américains.

L'objectif de gestion est fondé sur des conditions de marché au moment de l'ouverture du fonds et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment-là. En cas de souscriptions ultérieures, la performance dépendra des conditions de marché prévalant lors de ces souscriptions. Ces conditions ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. L'objectif de gestion ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de réinvestissement, de marchés ou de défaut, s'agissant d'un fonds buy & hold, si les risques énoncés se matérialisent de manière plus importante que prévue que les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. La SICAV cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale BBB- selon les agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ou de risque équivalent selon l'analyse du Gestionnaire) et de catégorie spéculative (de notation comprise entre BB+ et B selon l'une des agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ou de risque équivalent selon l'analyse du gestionnaire financier).

Il existe un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un des émetteurs en portefeuille ou de hausse de taux. Dans ce cas, l'objectif de performance pourrait ne pas être atteint. Les titres arrivant à échéance avant l'horizon de placement seront réinvestis aux conditions du marché en vigueur. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne préjuge pas de la performance de la SICAV. La catégorie d'action en euros n'est pas couverte contre les fluctuations du change. La SICAV met en oeuvre une stratégie de portage qui consiste à acheter des obligations et à les garder en portefeuille jusqu'à leurs maturités. A partir de la fin de la période de constitution initiale du portefeuille, l'actif est investi pour 90% minimum en obligations à taux fixe ou taux variable ayant une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2029 (maturité finale de l'instrument ou option de remboursement sur décision du porteur) exclusivement libellées en dollars. L'objectif est d'optimiser le taux actuel moyen à l'échéance du 31 décembre 2029 en sélectionnant les émetteurs offrant les perspectives de rendement comparativement supérieures, si le scenario de la société de gestion se réalise et compte tenu de leurs risques. Les obligations dans lesquelles la SICAV investit sont émises par des emprunteurs publics ou privés ayant leur siège social ou le centre de leur activité économique aux États-Unis d'Amérique.

Dans la limite de 20% de l'actif net, le Gestionnaire pourra investir dans des obligations émises par des emprunteurs privés ayant leur siège social ou le centre de leur activité économique dans un autre pays développé mais libellées en US Dollars. Le Gestionnaire n'aura pas de limite ni de préférence par secteur d'activité.

Pour les souscriptions effectuées après la constitution du portefeuille de portage, le Gestionnaire investit dans des titres de maturité semblable à ceux présents dans le portefeuille, de sorte que la stratégie de la SICAV reste inchangée. La maturité effective de la SICAV étant prévue au 30 juin 2026, la SICAV pourra être gérée de manière prudente à partir du 31 décembre 2025 afin de faciliter sa fin de vie. La proportion des titres de catégorie spéculative de 30% représente son poids usuel dans le portefeuille. Toutefois, en cas de dégradation de notation de titres de catégorie Investment Grade en catégorie spéculative (dits à haut rendement) ou en raison de l'évolution des prix des sous-jacents, la proportion de titres High-Yield pourra atteindre 35% de l'actif net de la SICAV. Le Gestionnaire veillera lors de ses décisions de gestion à respecter la contrainte maximum de 30% de l'actif net en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marchés. La fourchette de sensibilité au risque de taux est comprise entre 0 et +5. La fourchette de sensibilité au risque de crédit est comprise entre 0 et +5. Il n'y a pas d'exposition au risque actions. Il n'y a pas d'exposition au risque de change sur la catégorie d'action libellée en USD. L'objectif de gestion est fondé sur des conditions de marché au moment de l'ouverture du fonds et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment-là. En cas de souscriptions ultérieures, la performance dépendra des conditions de marché prévalant lors de ces souscriptions. Ces conditions ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. L'objectif de gestion est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de réinvestissement, de marchés ou de défaut, s'agissant d'un fonds buy & hold, si les risques énoncés se matérialisent de manière plus importante que prévue que les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Affectation des revenus: capitalisation

Période de détention recommandée: jusqu'au 31/12/2029

Investisseurs de détail visés

Ce fonds s'applique aux investisseurs non professionnels avec une connaissance financière basique, qui peuvent accepter une possible perte sur le capital investi.

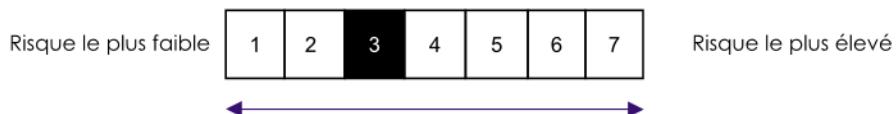
Dépositaire : CACEIS BANK.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français, gratuitement auprès de UBS La Maison de Gestion - 39 rue du Colisée - 75008 Paris - Tel: 01 53 05 28 00 - e-mail : contact@lamaisondegestion.com. Internet : www.lamaisondegestion.com

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/ rachats: Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour de calcul de la valeur liquidative jusqu'à 12 heures auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la valeur liquidative à cours inconnu datée de ce même jour et calculée en J+1. ; les règlements y afférents interviennent à J+2 (J étant le jour de centralisation).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la date du 31 décembre 2029.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. La description exhaustive des risques est disponible dans le Prospectus du Fonds.

Les autres risques auxquels le fonds peut être principalement exposé sont le risque de taux, le risque de crédit, le risque lié aux investissement sur des titres spéculatifs, le risque actions, le risque lié à l'utilisation de produits dérivés et le risque de change.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 3 années.

Exemple d'investissement: USD 10 000.

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 440 USD	3 770 USD
	Rendement annuel moyen	-25,64 %	-17,72 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 350 USD	9 180 USD
	Rendement annuel moyen	-6,51 %	-1,69 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 020 USD	11 250 USD
	Rendement annuel moyen	0,20 %	2,38 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 670 USD	12 780 USD
	Rendement annuel moyen	6,67 %	5,03 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre janvier 2021 et septembre 2022.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le proxy entre août 2017 et avril 2019.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2022 et mai 2024.

Que se passe-t-il si UBS LA MAISON de Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
Coûts totaux	225 USD	1 048 USD
Incidence des coûts annuels (*)	2,2%	1,8%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,2 % avant déduction des coûts et de 2,4 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
---	---------------------------

Coûts d'entrée	1,5% du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 150 USD
Coûts de sortie	0,0% du montant acquitté au rachat de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	0 USD

Coûts récurrents [prélevés chaque année]	Si vous sortez après 1 an
--	---------------------------

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,6% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation.	60 USD
Coûts de transaction	0,14% la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du montant que nous achetons et vendons.	14 USD

Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	Si vous sortez après 1 an
--	---------------------------

Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour cet OPCVM.	0 USD
---------------------------------	---	-------

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 3 années

Cette SICAV a été créé pour une durée de placement recommandée. Les demandes de rachat peuvent être effectuées dans les conditions prévues dans la rubrique souscriptions / rachats moyennant le paiement des éventuels frais indiqués le cas échéant et en fonction des délais et dates de centralisation également indiquées. Les Valeurs liquidatives de nos fonds sont disponibles sur www.lamaisondegestion.com/valeurs-liquidatives.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte relative à la société de gestion ou la documentation légale du fonds peut être adressée à l'adresse suivante : reclamation@lamaisondegestion.com

UBS LA MAISON de Gestion - Service conformité et contrôle interne 39 rue du Colisée, 75008 PARIS

Tel : +33 1 53 05 28 00

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires

Autres informations pertinentes

Vous pouvez télécharger les performances passées de nos Fonds depuis notre site internet :

<https://www.lamaisondegestion.com/performances>

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter au prospectus.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Prospectus

Principaux changements.

- 01/06/2024 : Déménagement de la société de gestion ;
- 18/12/2024 : Transformation avec report de la maturité.

3. RAPPORT DE GESTION

ANALYSE DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Premier trimestre 2024

ÉCONOMIE : JUSQU'ICI TOUT VA BIEN ...

En ce début d'année, les investisseurs attendaient une baisse des taux mais les banques centrales en ont décidé autrement, en maintenant les taux inchangés en raison d'une inflation qui demeure résistante.

Ce contretemps n'a pas empêché les indices boursiers de progresser fortement à l'image du CAC 40 qui, pour la première fois de son histoire, a dépassé le seuil des 8 000 points. Au premier trimestre, il affichait une hausse de 8,8% tandis que le S&P 500 progressait de 10,2% et l'Eurostoxx 50 de 12,4%.

Pourtant, la situation de chaque côté de l'Atlantique est bien différente.

Aux Etats-Unis, l'économie du pays est toujours aussi robuste, suscitant un optimisme accru malgré une inflation en légère hausse. Les dernières prévisions de croissance du PIB pour 2024 sont passées de 1,30% à 2,20%. Les résultats trimestriels des entreprises et, en particulier celles axées sur l'intelligence artificielle ont particulièrement bien performé, avec Nvidia en tête.

En Europe, les résultats des sociétés ont montré que les secteurs de la santé, des spiritueux ou encore du luxe sont au beau fixe avec une croissance de 8,6% pour LVMH et des actions grimpant de plus de 7% pour Richemont. Quant à l'inflation, celle-ci a continué de ralentir pour atteindre 2,6% en février contre 2,8% en janvier. En se rapprochant de l'objectif de 2%, la BCE a laissé entendre que la baisse des taux pourrait bien commencer en juin pour éviter une récession dans la zone euro. En effet, la croissance économique attendue en Europe serait seulement de 0,8% en 2024. La Banque nationale suisse, dont l'inflation est passée sous la barre des 2% a pris les devants et a décidé d'abaisser son taux directeur afin de soutenir l'économie du pays confronté à des difficultés telles que la force du franc suisse et le ralentissement des commandes dans l'industrie. D'autres pays comme la Norvège et le Royaume-Uni envisageraient de suivre leurs pas.

A force de souffler le chaud et le froid, les investisseurs ont fini par bouder la Chine. Ils n'ont pas été convaincus par les réformes mises en place pour contenir la crise immobilière, reléguant au second plan la menace d'une escalade du conflit avec Taiwan, à la suite des élections qui ont vu le parti démocratique défendant l'indépendance du pays remporter l'élection. Pourtant, Pékin a réaffirmé que cette victoire ne changerait rien à la réunification avec la Chine.

Deuxième trimestre 2024

ÉCONOMIE : LES CARTES SONT REDISTRIBUÉES ...

Le premier semestre se termine de façon assez inattendue sur les différentes places boursières mondiales. Le S&P 500 ne cesse d'atteindre de nouveaux sommets et affiche une hausse de près de 15% depuis le début de l'année. Cette performance est essentiellement tirée par les valeurs liées à l'intelligence artificielle. A titre d'exemple, NVidia, une des plus grosses positions de l'indice, est en hausse d'environ 150% en 2024.

Cette bonne santé est également due à la normalisation du marché du travail et de la croissance qui confirme le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine. En outre, l'inflation ralentit enfin en mai et pourrait laisser entrevoir une première baisse des taux en septembre. La FED joue encore la prudence et attend une certaine pérennité de ce ralentissement avant de revoir sa politique de resserrement monétaire.

En Europe, la reprise économique s'est confirmée avec un indice PMI composite qui est passé de 51,7 à 52,3 en mai. La croissance du PIB pourrait ainsi s'établir à 1% en 2024. L'inflation qui n'a cessé de ralentir et se rapproche de l'objectif de 2% a poussé la BCE à baissé ses taux de 25 points de base afin de soutenir la reprise européenne. Ces bonnes nouvelles ont permis à l'Eurostoxx de progresser de plus de 8% au premier semestre malgré l'émergence d'incertitudes politiques.

L'impact s'est limité à la France à la suite de la poussée des parties populistes aux élections européennes qui a conduit Emmanuel Macron à dissoudre l'assemblée nationale. Cette décision a eu pour effet d'éloigner les investisseurs de certaines valeurs dont le secteur d'activité pourraient pâtir d'une nouvelle orientation politique. Les spreads se sont écartés entre la France et l'Allemagne en réaction aux incertitudes liées aux élections législatives anticipées. Le CAC 40 a chuté de 6,4% sur le mois de juin et est légèrement négatif depuis le début de l'année.

La croissance de la Chine a surpris en affichant +5,3% au premier trimestre, bien au-dessus du consensus. Cette donnée crédibilise l'objectif du gouvernement qui a pris de nouvelles mesures en publant Nine point guidelines. Ce rapport a pour but de redonner confiance aux investisseurs, en encourageant les entreprises, entre autres, de verser des dividendes plus élevés ou à lutter contre la corruption.

Sur la période, le Nasdaq a affiché une performance de plus de 32%, du jamais vu depuis 1983, dopé par les valeurs technologiques orientées intelligence artificielle et surnommées les « 7 magnifiques ». Le S&P 500, bien que plus diversifié, profite de l'embellie avec une hausse de +16%. Les indices européens effectuent également un beau parcours avec un progression de +12% pour le Cac 40 et +14% pour l'Eurostoxx 50.

Troisième trimestre 2024

ÉCONOMIE : POLITIQUES MONÉTAIRES ALIGNÉES ...

Sur la période, la courbe des différents indices boursiers s'est apparentée à celle des montagnes russes. Début août, la publication décevante des chiffres de l'emploi américain, laissant planer de nouveau le spectre d'une récession, combinée aux inquiétudes suscitées par le dénouement d'opérations de portage sur le yen ont fait plonger les places financières de 5% à plus de 7%. Début septembre, les craintes concernant la croissance économique mondiale après de nouvelles données américaines et chinoises en berne faisaient à nouveau chuter les indices.

Finalement, les bonnes nouvelles qui ont suivi ont balayé l'aversion au risque des investisseurs et les indices boursiers ont fini dans le vert sur la période. Le S&P progressait de 1.52%, l'Eurostoxx 50 de 1.43% et le CAC40 de 0.99%.

Aux Etats-Unis, le chômage a grimpé à 4.3% en juillet contre 3.7% six mois auparavant et le taux d'inflation des prix à la consommation a ralenti à 2.9% en glissement annuel. Afin de soutenir l'emploi et plus confiante quant à un retour durable de l'inflation vers sa cible de 2%, la FED a réduit pour la première fois de 50 points de base ses taux directeurs.

En Europe, la BCE a repris sa politique d'assouplissement en procédant à la deuxième baisse de ses taux de 25 points de base, s'alignant ainsi à la Réserve Fédérale américaine. Malheureusement, la comparaison s'arrête là. En effet, l'inflation est passée sous la cible de 2% dans les deux principales économies, la France et l'Allemagne, alors que le marché du travail a ralenti et que les hausses de salaires sont plus lentes. En outre, la croissance économique dans la zone euro a été légèrement révisée à la baisse en raison du ralentissement de l'activité des services et de l'industrie manufacturière. La BCE prévoit désormais une hausse du PIB de 0.8% contre 0.9% auparavant.

La Chine est entrée dans l'année du dragon de bois qui incarne succès et prospérité. Après avoir essayé en vain de rassurer les investisseurs, leur plan de relance présenté en septembre se veut plus ambitieux. En effet, il devrait permettre d'augmenter les dépenses budgétaires, de stabiliser les prix de l'immobilier et de soutenir la consommation des ménages à faibles revenus. Autre changement notable : la reconnaissance des risques de déflation immobilière.

Ce plan a entraîné un fort rebond des valeurs exposées à la Chine, notamment le secteur du luxe. L'indice MSCI China progressait d'ailleurs de 20% en quelques jours alors qu'il affichait une baisse de 50% depuis février 2021. Preuve que l'attrait pour l'empire du soleil levant est de retour.

Quatrième trimestre 2024

ÉCONOMIE : PRESQUE TOUS LES VOYANTS SONT AU VERT

Même si le traditionnel « rallye de fin d'année » ne s'est pas matérialisé au cours du mois de décembre, le bilan de l'année aura été marqué par la hausse des actions internationales.

Les Etats-Unis sont incontestablement les grands gagnants de cette année 2024 avec un indice S&P 500 qui a terminé l'année sur une hausse de 23%, portés par l'innovation technologique et des entreprises leaders dans l'intelligence artificielle et les semi-conducteurs. Même si les investisseurs ont parfois eu des craintes liées à l'inflation et aux taux d'intérêt, la croissance est restée solide grâce à une consommation intérieure robuste. La victoire de Donald Trump a également participé à l'appréciation du dollar et à une surperformance sur le marché des actions américaines. Seul bémol, l'inflation se maintient à un niveau proche de 3%, conduisant la Fed en fin d'année à adopter une approche plus prudente dans son cycle d'assouplissement monétaire.

En Europe, le bilan est plus contrasté. L'Eurostoxx clôture l'année avec une hausse de 8%, alors que le CAC 40 finit dans le rouge à -2%. L'incertitude politique a fortement dominé avec la dissolution de l'Assemblée nationale en France et la motion de censure en Allemagne, incertitudes exacerbées par les tensions commerciales et géopolitiques. La fragilité de l'économie chinoise a continué de peser sur certaines entreprises européennes. Les résultats trimestriels en témoignent à l'image de l'Oréal et LVMH qui ont dévoilé des chiffres inférieurs aux attentes. Bien que le secteur des services demeure résilient, le secteur manufacturier, lui, reste en récession malgré un léger rebond soutenu par le carnet de commandes allemand. Cette situation a incité la Banque centrale européenne à poursuivre le mouvement de baisse des taux directeurs au mois d'octobre, afin de stimuler durablement l'économie. Christine Lagarde a également insisté sur la baisse continue de l'inflation qui se rapproche progressivement de l'objectif des 2%.

Les actifs obligataires ont enregistré des performances positives en 2024, bénéficiant de rendements toujours élevés. Si les banques centrales ont amorcé un mouvement de baisse des taux courts, les taux à plus long terme se sont en revanche tendus, pénalisant par la même occasion les investisseurs avec une duration plus longue. C'est particulièrement le cas aux Etats-Unis, où les taux à 10 ans sont repassés au-dessus de 4,5 % en cette fin d'année.

PERSPECTIVES : LA DICHOTOMIE VA-T-ELLE SE POURSUIVRE ?

Même si le ralentissement chinois et l'absence de compétitivité des entreprises ont été des points qui ont impacté le vieux continent, le marché européen continue toutefois de présenter des opportunités, avec notamment une valorisation attrayante. Le réveil des autorités chinoises avec des mesures de soutien plus importantes pourraient apporter un peu d'air aux entreprises dépendantes de cette zone géographique. Par ailleurs, Donald Trump, qui souhaite imposer des droits de douane importants lors de son investiture, semble prêt à négocier l'absence de droits de douane en échange d'achats de pétrole et de gaz. De son côté, la BCE n'est pas en reste pour soutenir l'économie européenne puisqu'elle devrait poursuivre son cycle d'assouplissement monétaire en ramenant son taux vers 2.25%.

Seul un manque de visibilité sur la politique française et allemande pourrait toutefois retarder l'attrait des investisseurs pour un marché aujourd'hui décoté. En effet, alors que les allemands prendront le chemin des urnes en février prochain, il faudra une assemblée plus stable pour adopter un nouveau budget pour 2025 en réduisant le déficit public pour la France.

Côté américain, l'embellie est telle qu'on ne sait pas si elle prendra fin de si tôt. La consommation devrait rester forte au vu des créations d'emplois positifs, de la progression des salaires et de l'augmentation du revenu des ménages. Les bons résultats des entreprises et essentiellement les « 7 magnifiques » ont fortement contribué à la performance exceptionnelle du S&P 500 sur l'année 2024. Toutefois avec un PER de 26 fois, le marché américain est cher et il n'est pas à l'abri d'une mauvaise nouvelle des BATMMAN (Broadcom, Apple, Tesla, Microsoft, Meta, Alphabet et Nvidia) qui pourrait conduire à plus de volatilité. Par ailleurs, l'inflation a cessé de baisser et est même repartie légèrement à la hausse conduisant la FED en fin d'année à adopter une approche plus prudente quant aux prochaines baisses des taux. Les droits de douane et la politique anti-immigration voulus par le nouveau locataire de la Maison-Blanche pourraient aussi avoir un impact inflationniste important.

Les droits de douane pourraient également impacter la croissance de la Chine. Alors que le secteur immobilier demeure une épine dans le pied du gouvernement, ces restrictions commerciales pèseraient sur les exportations chinoises et plomberaient un peu plus les investissements.

Néanmoins le changement d'orientation de la banque centrale de Chine vers un assouplissement de sa politique monétaire pourrait freiner la tendance déflationniste et relancer l'économie.

Selon le FMI, et sans pouvoir intégrer pour le moment l'impact des nombreux décrets de Trump 2.0, la croissance économique mondiale est attendue à 3.3% en 2025 avec des divergences entre les pays. Aux Etats-Unis, elle est attendue à 2.7% alors qu'elle ne serait que de 1% en Europe (0.8% en France, 0.3% en Allemagne, 2.3% en Espagne). En Chine, la croissance est attendue à 4.6%.

Quant à l'inflation, elle devrait revenir à la cible pour les principales banques centrales avec 2.1% en 2025 et 2% en 2026. Au niveau mondial, elle devrait ralentir à 4.2% en 2025 puis à 3.5% en 2026.

PERFORMANCE DU FONDS

ISIN	Part	Actif Net	Valeur Liquidative		Performance YTD
		31/12/2024	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2024
FR0013413309	Part C en EUR	38 587 280,27	113,93	127,74	+12,12%
FR0013413291	Part D en USD	2 958 610,64	102,73	107,96	+5.09%
L'actif net du fonds est de :		42 915 739,36	Dollars au 31/12/2024		

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Type	ISIN	Libellé valeur	Date comptable	Montant net
Achat	US571903AS22	MARR INT 3.13 06-26	20240312	2,491,505.62
Remboursement	US431571AD01	HILL 5.75 06-25	20240626	2,089,000.50
Remboursement	US79546VAL09	SALL HO 5.625 03-24	20240626	2,907,613.13
Remboursement	US88033GCZ19	TENE HE 4.875 03-24	20240626	2,950,350.00
Remboursement	US95081QAN43	WESC DI 7.125 06-25	20240617	2,070,000.00
Vente	US14448CAN48	CARR GL 2.242 02-25	20240301	2,472,494.39
Vente	US228187AB66	CROW AM 4.75 02-26	20241226	1,694,740.04
Vente	US548661EP88	LOWE S 4.8 04-26	20241226	1,652,051.84
Vente	US70959WAJ27	UNIT AU 3.5 09-25	20241226	1,711,561.80
Vente	US747262AU78	QVC 4.45 02-25	20241213	1,704,972.78

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN USD

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 314-82 du règlement général de l'AMF, UBS La Maison de Gestion établit un compte-rendu précisant les conditions dans lesquelles UBS La Maison de Gestion a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres. Ce document est disponible sur le site de la société de gestion à l'adresse <https://www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires>

POLITIQUE DE BEST SÉLECTION

UBS La Maison de Gestion applique une politique de sélection des intermédiaires visant à obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres passés pour les portefeuilles gérés, en prenant en compte les critères de prix, coût, rapidité, probabilité d'exécution et de règlement, taille et nature de l'ordre, ou de toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre. Les intermédiaires font l'objet d'un processus de sélection rigoureux faisant intervenir les départements contrôle des risques, conformité et contrôle interne, juridique, gestion et la table de négociation et d'une évaluation régulière en comité broker sur la base des votes des différents départements. Par ailleurs, la politique de sélection des intermédiaires est revue au moins annuellement et peut être adaptée le cas échéant.

La politique de best selection est disponible sur le site de la société de gestion à l'adresse <https://www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires>

DROITS DE VOTE

Conformément à l'article 321-133 du règlement général de l'AMF, UBS La Maison de Gestion établit un rapport rendant compte des conditions dans lesquelles UBS La maison de Gestion a exercé les droits de vote. Ce document peut être consulté sur le site de la société de gestion de portefeuille à l'adresse <https://www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires> ou au siège de celle-ci selon les modalités précisées sur le prospectus.

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

L'OPC ne prend pas simultanément en compte les trois critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG). L'ensemble des informations sur les critères (ESG) sont accessibles sur le site internet d'UBS Asset Management France SA à l'adresse : www.lamaisondegestion.com

RECOURS A DES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

L'OPCVM n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE au cours de l'exercice sous revue.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Le fonds n'a pas eu recours aux opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global.

RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion du Fonds est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques

environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement).

En application de l'article 6 du Règlement, les risques de durabilité ne sont pas systématiquement intégrés en raison des caractéristiques de l'objectif d'investissement du Fonds et ils ne constituent pas non plus un élément essentiel de la stratégie d'investissement. Le Fonds ne privilie pas des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) particulières ou ne vise pas un objectif spécifique en matière de durabilité ou d'impact. Actuellement, ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur le rendement du Fonds.

Ce Fonds est conforme à l'article 6 du Règlement. En tant que tel, il ne tient pas compte des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité en raison de sa stratégie d'investissement et de la nature des investissements sous-jacents (art. 7(2) du Règlement).

Des informations complémentaires concernant l'intégration du risque en matière de durabilité sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion : www.lamaisondegestion.com.

RÈGLEMENT (UE) 2020/852 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (Règlement Taxonomie)

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS

La structure générale de rémunération au sein d'UBS et de ses filiales se focalise sur des facteurs éprouvés de longue date tels que la rémunération au rendement et au comportement, une rentabilité durable, une solide gestion des risques et des capitaux, une attention particulière au client et un travail en équipe et une bonne gouvernance selon les paramètres du Groupe UBS. Nos politiques et programmes de rémunération sont conçus pour ne pas inciter nos collaborateurs à favoriser leur propre intérêt ou les intérêts de l'entreprise au détriment potentiel de nos clients.

La politique de rémunération d'UBS LA MAISON de Gestion (LMDG) vise à promouvoir un environnement de gestion des risques sain et efficace, ne pas encourager une prise de risque qui est incompatible avec les profils de risque, y compris le risque de durabilité, les règles ou les instruments de constitution des Fonds Alternatifs d'Investissement (FIA) et les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) gérés et de se conformer à la stratégie, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts d'UBS, y compris des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts, comme indiqué dans la Politique sur les conflits d'intérêts. Elle veille également à ce que le système de rémunération soit conforme à la réglementation en vigueur et, plus précisément, aux dispositions définies dans (i) la directive 2011/61/EU des gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (AIFM) en date du 8 juin 2011 (la directive AIFM) et le règlement délégué UE 231/2013 ; (ii) la directive 2014/91/UE relative aux organismes de placements collectifs dans les valeurs mobilières (OPCVM) transposée en droit français ; (iii) les articles L.533-22-2 du code monétaire et financier et l'article 319-10 du Règlement Général de l'AMF ; (iv) les orientations de l'ESMA relatives aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs en vertu de la directive AIFM publiées le 14 octobre 2016 (les orientations) ; et (v) la position de l'AMF DOC-2013-11 concernant la rémunération versée par les gestionnaires de FIA.

Rémunération fixe

La rémunération fixe se compose généralement d'un salaire de base, payé mensuellement, qui est déterminé en tenant compte du rôle de l'employé, y compris la responsabilité et la complexité du rôle, le rendement et les conditions du marché local. Il représente une proportion suffisante de la rémunération totale permettant une stratégie d'attribution de performance entièrement flexible, y compris la possibilité de ne pas payer de rémunération variable. Le cas échéant, toute indexation obligatoire du salaire est appliquée conformément aux réglementations locales.

En plus, la société peut, à sa discrétion, offrir des avantages sociaux à certains salariés qui font partie intégrante de la rémunération fixe. Ces avantages peuvent comprendre une place de parking, des indemnités de formation, des indemnités de représentation et des frais d'hébergement.

Rémunération variable

Les collaborateurs sont rémunérés par rapport à l'atteinte d'une palette d'objectifs financiers et non financiers. Le montant total de la rémunération variable attribuée repose sur une combinaison de l'évaluation de la performance de l'individu, de l'unité d'affaires concernée et des résultats globaux de la société. En outre, l'évaluation des performances individuelles prend en compte des critères quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non financiers). La rémunération variable totale accordée ne doit pas remettre en question la capacité d'UBS à renforcer ses fonds propres en vue d'une gestion saine et prudente. Les paiements de primes de performance peuvent être réduits ou annulés lorsque les critères de performance ne sont pas satisfais par l'individu concerné, l'unité d'affaires concernée et / ou l'entité UBS dans son ensemble.

Détermination du montant de la rémunération variable

La rémunération variable est évaluée sur la base d'une performance à long terme (pluriannuelle) et le paiement est réparti sur une période qui tient compte de la politique de rachat de la Société et de ses risques de placement. La mesure de la performance utilisée pour calculer la rémunération variable ou les pools de rémunération variable comprend un ajustement pour tous les types de risques actuels et futurs. La détermination de la composante variable individuelle est effectuée et payée une fois par année civile dans le cycle de revue annuel des rémunérations.

Paiement de la rémunération variable

Le paiement ou l'acquisition de la rémunération variable ne se produit que s'il est compatible avec la situation financière globale d'UBS et justifié en fonction du rendement d'UBS, de l'unité d'affaires et de l'intéressé.

Le paiement des primes de performance est assujetti aux modalités et conditions du cadre des rémunérations ("compensation framework") d'UBS en place au moment du paiement et peut être octroyé en vertu de tout plan UBS existant (ensemble, "Plans de rémunération UBS"), qui sera assujetti aux règles du régime au moment de l'octroi de la prime. Les règles des plans de rémunération UBS ainsi que le cadre des rémunérations peuvent être modifiés de temps à autre à la discrétion absolue d'UBS. Les employés qui ne sont pas employés par UBS à la date de paiement de la prime ou qui sont en période de préavis avant la date de paiement ne pourront prétendre au versement de la prime ni être admissibles à recevoir une prime incitative.

Revue des examens visés à l'article 319-10, I, 3° et 4° du règlement général de l'AMF et modifications importantes de la politique de rémunération

Le Conseil de surveillance d'UBS LA MAISON de Gestion valide chaque année la politique de rémunération et s'assure de la conformité du dispositif avec la réglementation et les politiques du groupe en réexaminant ses principes généraux et les définitions des personnes identifiées en qualité de preneurs de risques

La politique de rémunération a ainsi été révisée pour s'appliquer exclusivement à UBS LA MAISON de Gestion.

La rémunération variable du personnel identifié d'UBS LA MAISON de Gestion est assujettie à des exigences spécifiques, qui s'appliquent à toute rémunération découlant du rôle, de la fonction qui a déterminé leur statut de personnel identifié dans l'entité correspondante, à savoir :

- Si la rémunération variable d'un Personnel Identifié est strictement supérieure à 200'000 euros au moins 40% et, dans le cas d'un montant particulièrement élevé, au moins 60% de la rémunération variable sera différée de trois à cinq ans;
- Si la rémunération variable d'un Personnel Identifié est strictement supérieure à 200'000 EUR, un minimum de 50% de la rémunération variable consiste en unités notionnelles de fonds FIA ou OPCVM, ou en des participations équivalentes, des instruments liés à des actions ou des instruments non monétaires équivalents.

Le "compensation framework" pour les salariés impactés (rémunération variable totale supérieure ou égale à EUR 200 000) a été modifié pour tenir compte des exigences ci-dessus de la manière suivante:

- Un minimum de 50% du variable totale est différé, investi à 100% dans un fond notionnel ;
- L'acquisition se fera sur 5 ans ;
- Si le différé selon le "compensation framework" du Groupe est supérieur à 50%, un différé plus élevé sera appliqué.

Le Conseil de surveillance effectue un contrôle annuel indépendant du bon respect de la politique de rémunération et du bon fonctionnement de la gouvernance associée.

Le dispositif de rémunération d'UBS LA MAISON de Gestion est également soumis au contrôle périodique du Groupe UBS.

Rapport quantitatif 2024

Divulgation des rémunérations OPC	Payées par la société de gestion		
	Tout le personnel	Personnes visées	
		Gérants	Autres
Nombre	30	19	11
Rémunération fixe	2 784 453	1 943 997	840 457
Rémunération variable	658 000	517 500	140 500
Performance fees	0	0	0
Total (agrégat)	3 442 453	2 461 497	980 957

Note: Les personnes visées autres que les gérants sont les membres du conseil d'administration ou du directoire, les dirigeants, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle ainsi que les personnes placées sous l'autorité de la SGP qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les personnes exerçant une fonction de direction et des preneurs de risques. La rémunération payée par la SICAV à personnes visées inclue une portion de la rémunération des délégués.

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

UBS La Maison de Gestion

39 rue du Colisée

75008 PARIS

Email : www.lamaisondegestion.com/contacts.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
UBS LA MAISON DE GESTION
39 Rue du Colisée
75008 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.10.02 18:29:06 +0200



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2024**

LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
UBS LA MAISON DE GESTION
39 Rue du Colisée
75008 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.10.02 18:28:57 +0200



*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en USD	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	42 703 750,14
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	42 703 750,14
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	42 703 750,14
Créances et comptes d'ajustement actifs	
Comptes financiers	339 208,02
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	339 208,02
Total de l'actif I+II	43 042 958,16

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en USD	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	40 880 039,35
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	2 035 700,01
Capitaux propres I	42 915 739,36
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	42 915 739,36
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	115 672,34
Concours bancaires	11 546,46
Sous-total autres passifs IV	127 218,80
Total Passifs : I+II+III+IV	43 042 958,16

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en USD	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	3 274 252,17
Produits sur titres de créances	7 929,97
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	78 145,49
Sous-total produits sur opérations financières	3 360 327,63
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-28 619,98
Sous-total charges sur opérations financières	-28 619,98
Total revenus financiers nets (A)	3 331 707,65
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-361 362,93
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-361 362,93
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	2 970 344,72
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-935 576,09
Sous-total revenus nets I = (C+D)	2 034 768,63
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-234 946,02
Frais de transactions externes et frais de cession	0,02
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-234 946,00
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	89 269,76
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-145 676,24

Compte de résultat au 31/12/2024 en USD	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	35 440,30
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	4 723,89
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	40 164,19
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	106 443,43
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	146 607,62
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	2 035 700,01

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif est de rechercher, sur l'horizon de placement recommandé, une performance supérieure à celle de l'obligation du Trésor américain de maturité 2029 majorée d'une prime de risque de crédit, mesurée par exemple par l'indice Markit CDX North America Investment Grade 06/29, cet indice est composé de 125 Credit Default Swap équivalents d'émetteurs notés Investment Grade nord-américains.

L'objectif de gestion est lié à la mise en place d'une stratégie "buy and hold" à horizon fin 2029. L'objectif de gestion est fondé sur des conditions de marché au moment de l'ouverture du fonds et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment-là. En cas de souscriptions ultérieures, la performance dépendra des conditions de marché prévalant lors de ces souscriptions. Ces conditions ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente.

L'objectif de gestion est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de réinvestissement, de marchés ou de défaut, s'agissant d'un fonds buy & hold, si les risques énoncés se matérialisent de manière plus importante que prévue que les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

La SICAV cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale BBB- selon les agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ou de risque équivalent selon l'analyse du Gestionnaire) et de catégorie spéculative (de notation comprise entre BB+ et B- selon l'une des agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ou de risque équivalent selon l'analyse du gestionnaire financier).

Il existe un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un des émetteurs en portefeuille ou de hausse de taux.

Dans ce cas, l'objectif de performance pourrait ne pas être atteint. Les titres arrivant à échéance avant l'horizon de placement seront réinvestis aux conditions du marché en vigueur. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne préjuge pas de la performance de la SICAV.

La catégorie d'action en euros n'est pas couverte contre les fluctuations du change.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en USD	93 107 409,62	80 961 267,52	54 538 740,85	82 108 067,06	42 915 739,36
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR en EUR					
Actif net en EUR	93 069 566,59	71 121 811,13	48 937 018,65	71 616 355,09	38 587 280,27
Nombre de titres	782 758,262	679 856,628	440 375,955	628 557,880	302 061,047
Valeur liquidative unitaire en EUR	97,17	104,61	111,12	113,93	127,74
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en USD	-0,18	-0,46	-5,27	-0,38	-0,44
Capitalisation unitaire sur revenu en USD	3,20	2,95	4,44	6,07	6,27
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD en USD					
Actif net	37 843,03	81 543,90	2 310 707,69	2 997 060,41	2 958 610,64
Nombre de titres	370,000	819,000	23 869,707	29 173,975	27 404,349
Valeur liquidative unitaire	102,27	99,56	96,80	102,73	107,96
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,16	-0,38	-4,31	-0,31	-0,36
Distribution unitaire sur revenu	2,77	2,43			
Crédit d'impôt unitaire			3,65	4,95	5,11
Capitalisation unitaire sur revenu					

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en dollar us.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème	
		Action USD D	Action EUR C
Frais de gestion financière	Actif net	1% TTC maximum	1% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,10% TTC maximum avec un minimum de 50 000 euros TTC par an	
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net		Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction		Néant
Commission de surperformance	Actif net		Néant

Swing-Pricing :

Les souscriptions ou rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

La société de gestion met en place un mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement afin de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC. Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, la valeur liquidative pourra être ajustée à la hausse (respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (respectivement négatif). L'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la valeur liquidative des porteurs présents dans le Fonds.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la société de gestion, et ils sont revus à une fréquence trimestrielle.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD	Capitalisation	Capitalisation
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en USD	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	82 108 067,06
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	7 549 742,63
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-49 517 633,24
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 970 344,72
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-234 946,00
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	40 164,19
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	42 915 739,36

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	52 293,816	6 706 346,59
Actions rachetées durant l'exercice	-378 790,649	-48 509 757,89
Solde net des souscriptions/rachats	-326 496,833	-41 803 411,30
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	302 061,047	
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD		
Actions souscrites durant l'exercice	7 871,129	843 396,04
Actions rachetées durant l'exercice	-9 640,755	-1 007 875,35
Solde net des souscriptions/rachats	-1 769,626	-164 479,31
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	27 404,349	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

		En montant
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR		
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises		11 550,06
Commissions de souscription acquises		11 550,06
Commissions de rachat acquises		
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD		
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises		142,05
Commissions de souscription acquises		142,05
Commissions de rachat acquises		

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR FR0013413309	Capitalisation	Capitalisation	EUR	38 587 280,27	302 061,047	127,74
LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD FR0013413291	Capitalisation	Capitalisation	USD	2 958 610,64	27 404,349	107,96

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers USD	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers USD	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers USD	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	42 703,75	42 703,75			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	339,21				339,21
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-11,55				-11,55
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		42 703,75			327,66

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers USD	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	339,21						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-11,55						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	327,66					25 242,86	17 460,89

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers USD	Devise 1 EUR +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes	-92,25				
Comptes financiers	-11,55				
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	-103,80				

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers USD	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	29 541,39	13 162,36	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	29 541,39	13 162,36	

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers USD)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
Total des créances		
Dettes		
	Rachats à payer	92 248,99
	Frais de gestion fixe	23 423,35
Total des dettes		115 672,34
Total des créances et des dettes		-115 672,34

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	345 620,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	15 742,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations**D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire**

		31/12/2024
Titres pris en pension livrée		
Titres empruntés		

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 034 768,63
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	2 034 768,63
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 034 768,63

Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 894 484,92
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 894 484,92
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 894 484,92
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 894 484,92
Total	1 894 484,92
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	140 283,71
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	140 283,71
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	140 283,71
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	140 283,71
Total	140 283,71
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-145 676,24
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-145 676,24
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-145 676,24

Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-135 632,71
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-135 632,71
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-135 632,71
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-135 632,71
Total	-135 632,71
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-10 043,53
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-10 043,53
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-10 043,53
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-10 043,53
Total	-10 043,53
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en USD

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			42 703 750,14	99,51
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			42 703 750,14	99,51
Assurance			896 180,66	2,09
WILLIS NORTH AMERICA 2.95% 15-09-29	USD	977 000	896 180,66	2,09
Conglomérats industriels			900 187,84	2,10
CARLISLE COMPANIES 2.75% 01-03-30	USD	996 000	900 187,84	2,10
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			1 792 035,73	4,18
KRAFT HEINZ FOODS 3.75% 01-04-30	USD	941 000	896 715,76	2,09
QORVO 4.375% 15-10-29	USD	947 000	895 319,97	2,09
Distribution spécialisée			2 977 243,17	6,94
BATH BODY WORKS 7.5% 15-06-29	USD	1 004 000	1 036 370,63	2,41
GAP 3.625% 01-10-29	USD	1 150 000	1 043 801,17	2,44
LOWE S COMPANIES 4.5% 15-04-30	USD	906 000	897 071,37	2,09
Emballage et conditionnement			1 059 617,32	2,47
SEALED AIR CORPSEALED AIR CORP US 6.125% 01-02-28	USD	1 032 000	1 059 617,32	2,47
Equipements de communication			891 733,57	2,08
MOTOROLA 4.6% 23-05-29	USD	903 000	891 733,57	2,08
Equipements et fournitures médicaux			890 904,83	2,08
ZIMMER BIOMET 5.35% 01-12-28	USD	875 000	890 904,83	2,08
Equipements et instruments électroniques			2 683 479,38	6,25
CDW LLC CDW FINANCE 3.25% 15-02-29	USD	964 000	899 641,49	2,10
FLEXTRONICS INTL 4.875% 12-05-30	USD	911 000	894 256,58	2,08
TRIMBLE 4.9% 15-06-28	USD	889 000	889 581,31	2,07
Grands magasins et autres			1 048 183,59	2,44
NORDSTROM 4.375% 01-04-30	USD	1 142 000	1 048 183,59	2,44
Hôtels, restaurants et loisirs			3 891 948,80	9,07
BLOOMIN BRANDS OSI REST PARTNERS LLC 5.125% 15-04-29	USD	1 148 000	1 045 841,55	2,44
EXPEDIA GROUP 3.25% 15-02-30	USD	966 000	900 851,08	2,10
MARRIOTT INTL INC NEW 4.625% 15-06-30	USD	907 000	891 040,45	2,08
MGM RESORTS INTL 6.125% 15-09-29	USD	1 039 000	1 054 215,72	2,45
Industrie aérospatiale et défense			1 921 962,22	4,48
TELEDYNE TECHNOLOGIES 2.25% 01-04-28	USD	959 000	886 919,16	2,07
TRANSDIGM 4.875% 01-05-29	USD	1 091 000	1 035 043,06	2,41
Logiciels			3 581 365,95	8,35
ALLEGION 3.5% 01-10-29	USD	949 000	894 904,36	2,09
DOLLAR TREE 4.2% 15-05-28	USD	915 000	894 086,15	2,08
FORTUNE BRANDS INNOVATIONS INC 3.25% 15-09-29	USD	961 000	896 343,65	2,09
ORACLE 2.95% 01-04-30	USD	985 000	896 031,79	2,09

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Machines			901 735,18	2,10
WESTINGHOUSE AIR BRAKE TECHNOLOGIES 4.7% 15-09-28	USD	898 000	901 735,18	2,10
Media			892 069,68	2,08
DISCOVERY COMMUNICATIONS LLC 3.625% 15-05-30	USD	999 000	892 069,68	2,08
Métaux et minéraux			895 612,00	2,09
STEEL DYNAMICS 3.45% 15-04-30	USD	960 000	895 612,00	2,09
Ordinateurs et périphériques			896 397,48	2,09
HP 4.0% 15-04-29	USD	928 000	896 397,48	2,09
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			911 381,65	2,12
IQVIA 6.25% 01-02-29	USD	861 000	911 381,65	2,12
Produits alimentaires			895 249,86	2,09
CONAGRA BRANDS 4.85% 01-11-28	USD	894 000	895 249,86	2,09
Produits chimiques			899 384,62	2,10
OLIN 5.0% 01-02-30	USD	938 000	899 384,62	2,10
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			1 797 410,16	4,19
BROADCOM 4.0% 15-04-29	USD	925 000	896 413,39	2,09
MICROCHIP TECHNOLOGY 5.05% 15-03-29	USD	891 000	900 996,77	2,10
Services de télécommunication diversifiés			1 801 408,71	4,20
AT AND T INC 4.3% 15-02-30	USD	920 000	904 952,38	2,11
VERIZON COMMUNICATION 3.15% 22-03-30	USD	971 000	896 456,33	2,09
Services de télécommunication mobile			889 443,17	2,07
AMERICAN TOWER 2.1% 15-06-30	USD	1 038 000	889 443,17	2,07
Services financiers diversifiés			3 580 918,00	8,34
BERRY GLOBAL 5.5% 15-04-28	USD	879 000	896 205,45	2,09
BLOCK FINANCIAL LLC 2.5% 15-07-28	USD	978 000	899 864,86	2,09
FISERV 2.65% 01-06-30	USD	1 007 000	891 509,13	2,08
GLOBAL PAYMENTS 2.9% 15-05-30	USD	1 001 000	893 338,56	2,08
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			892 960,18	2,08
CROWN CASTLE INTL 3.1% 15-11-29	USD	978 000	892 960,18	2,08
Soins et autres services médicaux			4 038 313,37	9,39
DAVITA HEALTHCARE PARTNERS 4.625% 01-06-30	USD	1 131 000	1 041 099,79	2,43
ENCOMPASS HEALTH CORPORATION 4.75% 01-02-30	USD	1 093 000	1 056 060,55	2,44
HCA 4.125% 15-06-29	USD	931 000	889 931,65	2,07
TENET HEALTHCARE 6.125% 01-10-28	USD	1 039 000	1 051 221,38	2,45
Textiles, habillement et produits de luxe			876 623,02	2,04
TAPESTRY 5.1% 11-03-30	USD	884 000	876 623,02	2,04
Total			42 703 750,14	99,51

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total							

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures Sous-total 1.				
2. Options Sous-total 2.				
3. Swaps Sous-total 3.				
4. Autres instruments Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures Sous-total 1.				
2. Options Sous-total 2.				
3. Swaps Sous-total 3.				
4. Autres instruments Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	42 703 750,14
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	339 208,02
Autres passifs (-)	-127 218,80
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	42 915 739,36

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR	EUR	302 061,047	127,74
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD	USD	27 404,349	107,96

LMDG DOLAN MCENIRY US CORP 2025

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN USD

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	80 078 363,32	53 519 289,51
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	78 836 632,97	53 519 289,51
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	78 836 632,97	53 519 289,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	1 241 730,35	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1 241 730,35	0,00
Titres de créances négociables	1 241 730,35	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	71 296,88	38 722,54
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	71 296,88	38 722,54
COMPTES FINANCIERS	2 349 190,81	1 097 453,41
Liquidités	2 349 190,81	1 097 453,41
TOTAL DE L'ACTIF	82 498 851,01	54 655 465,46

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN USD

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	78 399 674,36	54 917 833,56
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-253 629,02	-2 424 852,21
Résultat de l'exercice (a,b)	3 962 021,72	2 045 759,50
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	82 108 067,06	54 538 740,85
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	39 227,76	78 004,48
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	39 227,76	78 004,48
COMPTE FINANCIERS	351 556,19	38 720,13
Concours bancaires courants	351 556,19	38 720,13
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	82 498 851,01	54 655 465,46

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN USD

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN USD

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	42 934,78	20 187,20
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 613 194,67	3 365 170,37
Produits sur titres de créances	18 650,69	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	3 674 780,14	3 385 357,57
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	10 644,28	4 870,09
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	10 644,28	4 870,09
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 664 135,86	3 380 487,48
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	385 044,72	471 373,30
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 279 091,14	2 909 114,18
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	682 930,58	-863 354,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	3 962 021,72	2 045 759,50

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en dollar us.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème	
		Action USD D	Action EUR C
Frais de gestion financière	Actif net	1% TTC maximum	1% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,10% TTC maximum avec un minimum de 50 000 euros TTC par an	
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net		Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction		Néant
Commission de surperformance	Actif net		Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 D USD	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN USD

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	54 538 740,85	80 961 267,52
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	35 868 644,11	40 384 980,62
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 364 589,44	-66 461 345,57
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	9 780,64	171 913,60
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-208 044,55	-3 289 148,24
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,01	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	-1 289,86	-221 341,03
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	985 734,16	84 560,94
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-83 114,50</i>	<i>-1 068 848,66</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 068 848,66</i>	<i>1 153 409,60</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	-1 261,17
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 279 091,14	2 909 114,18
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	82 108 067,06	54 538 740,85

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	78 836 632,97	96,02
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	78 836 632,97	96,02
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	1 241 730,35	1,51
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	1 241 730,35	1,51
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	78 836 632,97	96,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	1 241 730,35	1,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 349 190,81	2,86
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	351 556,19	0,43
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	8 056 476,16	9,81	70 780 156,81	86,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	1 005 169,89	1,22	236 560,46	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 349 190,81	2,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	351 556,19	0,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS USD)

	Devise 1 EUR		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	6 751,54	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	351 556,19	0,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES	Coupons et dividendes en espèces	71 296,88
DETTES		71 296,88
TOTAL DES DETTES	Frais de gestion fixe	39 227,76
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		39 227,76
		32 069,12

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 C EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	286 032,656	34 911 205,68
Actions rachetées durant l'exercice	-97 850,731	-11 927 832,87
Solde net des souscriptions/rachats	188 181,925	22 983 372,81
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	628 557,880	
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 D USD		
Actions souscrites durant l'exercice	9 696,698	957 438,43
Actions rachetées durant l'exercice	-4 392,430	-436 756,57
Solde net des souscriptions/rachats	5 304,268	520 681,86
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	29 173,975	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	82 712,36
Commissions de souscription acquises	82 712,36
Commissions de rachat acquises	0,00
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 D USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	2 387,79
Commissions de souscription acquises	2 387,79
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

		29/12/2023
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 C EUR		
Commissions de garantie		0,00
Frais de gestion fixes		368 735,67
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,59
Rétrocessions des frais de gestion		0,00
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 D USD		
Commissions de garantie		0,00
Frais de gestion fixes		16 309,05
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,59
Rétrocessions des frais de gestion		0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	3 962 021,72	2 045 759,50
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 962 021,72	2 045 759,50

	29/12/2023	30/12/2022
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 817 416,30	1 958 586,71
Total	3 817 416,30	1 958 586,71

	29/12/2023	30/12/2022
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 D USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	144 605,42	87 172,79
Total	144 605,42	87 172,79

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-253 629,02	-2 424 852,21
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-253 629,02	-2 424 852,21

	29/12/2023	30/12/2022
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-244 366,85	-2 321 882,72
Total	-244 366,85	-2 321 882,72

	29/12/2023	30/12/2022
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 D USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-9 262,17	-102 969,49
Total	-9 262,17	-102 969,49

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en USD	48 709 902,06	93 107 409,62	80 961 267,52	54 538 740,85	82 108 067,06
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 C EUR en EUR					
Actif net en EUR	48 679 779,01	93 069 566,59	71 121 811,13	48 937 018,65	71 616 355,09
Nombre de titres	420 631,000	782 758,262	679 856,628	440 375,955	628 557,880
Valeur liquidative unitaire en EUR	103,10	97,17	104,61	111,12	113,93
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en USD	-0,05	-0,18	-0,46	-5,27	-0,38
Capitalisation unitaire sur résultat en USD	1,54	3,20	2,95	4,44	6,07
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 D USD en USD					
Actif net	30 123,05	37 843,03	81 543,90	2 310 707,69	2 997 060,41
Nombre de titres	300,000	370,000	819,000	23 869,707	29 173,975
Valeur liquidative unitaire	100,41	102,27	99,56	96,80	102,73
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,02	-0,16	-0,38	-4,31	-0,31
Distribution unitaire sur résultat	0,88	2,77	2,43	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	3,65	4,95

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN USD

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
ALLEGION US HOLDING COMPANY 3.2% 01-10-24	USD	2 335 000	2 307 325,06	2,81
AMER TOWE 4.4% 15-02-26	USD	2 492 000	2 501 212,09	3,04
ATT 1.7% 25-03-26	USD	2 674 000	2 511 495,08	3,05
BERRY PLASTICS 1.57% 15-01-26	USD	2 490 000	2 330 432,50	2,84
BROADCOM 3.15% 15-11-25	USD	2 355 000	2 289 907,80	2,79
CARLISLE COMPANIES 3.5% 01-12-24	USD	2 340 000	2 298 584,60	2,80
CARRIER GLOBAL CORPORATION 2.242% 15-02-25	USD	2 551 000	2 489 455,42	3,03
CDW LLC CDW FINANCE 4.125% 01-05-25	USD	2 315 000	2 285 447,10	2,79
CONAGRA BRANDS 4.6% 01-11-25	USD	2 450 000	2 446 183,44	2,98
CROWN AMERICAS LLC CROWN CAPITAL CORP VI 4.75% 01-02-26	USD	2 939 000	2 958 266,78	3,61
DISC COMM LLC 4.9% 11-03-26	USD	2 486 000	2 515 519,87	3,07
DOLLAR TREE 4.0% 15-05-25	USD	2 470 000	2 438 392,23	2,98
ENCOMPASS HEALTH CORP 5.75% 15-09-25	USD	2 864 000	2 901 604,32	3,53
EXPEDIA GROUP 5.0% 15-02-26	USD	2 297 000	2 340 175,94	2,85
FISERV 3.85% 01-06-25	USD	2 191 000	2 158 227,51	2,63
FORTUNE BRANDS HOME SECURITY 4.0% 15-06-25	USD	2 475 000	2 437 008,75	2,97
HCA 5.875% 15-02-26	USD	2 418 000	2 493 830,49	3,04
HILLENBRAND 5.75% 15-06-25	USD	2 633 000	2 624 719,22	3,20
KHC 3 06/01/26	USD	1 060 000	1 020 066,27	1,24
MICROCHIP TECHNOLOGY 4.25% 01-09-25	USD	2 045 000	2 041 508,73	2,49
MOTOROLA INC 4.0% 01/09/2024	USD	1 688 000	1 691 486,66	2,06
ORACLE 2.95% 15-05-25	USD	1 715 000	1 672 113,57	2,04
QVC 4.45% 15-02-25	USD	2 923 000	2 790 904,76	3,40
SALL HOLD LLC 5.625% 01-12-25	USD	2 862 000	2 867 838,48	3,49
STEEL DYNAMICS 2.4% 15-06-25	USD	1 714 000	1 644 034,52	2,00
TENET HEALTHCARE 4.875% 01-01-26	USD	2 925 000	2 884 374,19	3,51
TOTAL SYSTEM SERVICES 4.8% 01-04-26	USD	1 717 000	1 722 814,91	2,09
TRIMBLE 4.75% 01-12-24	USD	1 769 000	1 759 079,84	2,14
VERISK ANALYTCS 4.0% 15-06-25	USD	2 318 000	2 284 667,16	2,78
VONTIER 1.8% 01-04-26	USD	2 679 000	2 469 636,15	3,01
WABTEC 3.2% 15-06-25	USD	2 199 000	2 129 687,52	2,59
WESCO DISTRIBUTION 7.125% 15-06-25	USD	2 767 000	2 793 929,83	3,40
ZIMMER BIOMET 3.05% 15-01-26	USD	2 562 000	2 509 923,08	3,06
TOTAL ETATS-UNIS			76 609 853,87	93,31
ROYAUME-UNI				
TRINITY ACQUISITION PLC 4.4% 15-03-26	USD	2 226 000	2 226 779,10	2,71
TOTAL ROYAUME-UNI			2 226 779,10	2,71
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			78 836 632,97	96,02
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			78 836 632,97	96,02
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
UNIT STAT TREAS BIL ZCP 09-04-24	USD	240 000	236 560,46	0,29
UNIT STAT TREAS BIL ZCP 15-02-24	USD	1 012 000	1 005 169,89	1,22

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN USD

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL ETATS-UNIS			1 241 730,35	1,51
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			1 241 730,35	1,51
TOTAL Titres de créances			1 241 730,35	1,51
Créances			71 296,88	0,08
Dettes			-39 227,76	-0,04
Comptes financiers			1 997 634,62	2,43
Actif net			82 108 067,06	100,00

Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 C EUR	EUR	628 557,880	113,93
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 D USD	USD	29 173,975	102,73